

Séance du lundi 19 mars 2018
Date de Convocation : mardi 13 février 2018
Nombre de Conseillers en exercice : 39

N° 2018.03.08 - Finances - Exercice 2018 - Conventions et avenants avec les organismes de droit privé bénéficiaires de subventions

Présents :

Jean-François DEBAT, Isabelle MAISTRE, Françoise COURTINE, Nadia OULED SALEM, Thierry MOIROUX, Claudie SAINT ANDRE, Jean-Marc GERLIER, Denise DARBON, Véronique ROCHE, Jérôme BUISSON, Vasilica CHARNAY, Sylviane CHENE, Françoise COMTE, Martine DESBENOIT, Eric DUCLOS, Raphaël DURET, Jacques FRENEAT, Pauline FROPPIER, Sébastien GUERAUD, Charline LIOTIER, Gérard LORA TONET, Pierre LURIN, Catherine MAITRE, Fabien MARECHAL, Oudie MEHDI, Andy NKUNDIKIJE, Elisabeth PASUT, Laurence PERRIN-DUFOUR, Christian PORRIN, Sara TAROUAT-BOUTRY, Jacques VIEILLE

Excusés ayant donné procuration :

Michel FONTAINE à Jean-François DEBAT, Guillaume LACROIX à Sylviane CHENE, Alain BONTEMPS à Nadia OULED SALEM, Pascale BONNET SIMON à Catherine MAITRE, Abdallah CHIBI à Vasilica CHARNAY, Georges RAVAT à Pierre LURIN

Absents :

Julien LE GLOU, Annick VEILLEROT

Secrétaire de séance : Vasilica CHARNAY

Rapporteur : Jean-Marc GERLIER

EXPOSE

Rappel du contexte ou de l'existant et références

L'autorité administrative peut conclure une convention avec les organismes de droit privé qui bénéficient de subventions. Cette convention définit l'objet, le montant, les conditions d'utilisation de la subvention attribuée et le contenu du compte rendu financier.

Dans tous les cas, lorsque le montant annuel dépasse 23 000 € une convention doit être conclue.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L2121-29,

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, en particulier l'article 10, le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour son application, et l'arrêté du 11 octobre 2006,

VU la présentation du dossier dans les commissions :

- administration générale - coordination - mutualisation / finances et ressources humaines du 09/03/18
- culture – relations internationales du 18/01/18 et 07/03/18
- sports du 15/01/18
- démocratie locale – politique de la ville – jeunesse / action éducative et périscolaire du 07/03/18

A L'UNANIMITE des votants (37 voix), Mme FROPPIER ne prenant pas part au vote concernant la Maison des Jeunes et de la Culture en sa qualité de membre du Conseil d'Administration et Mme PERRIN-DUFOUR concernant le Tennis Club de Bourg en sa qualité de membre du Conseil d'Administration

AUTORISE le maire, ou l'adjoint ayant reçu délégation, à signer au nom et pour le compte de la ville les conventions et avenants d'attribution de subventions tels que présentés dans l'annexe jointe à la présente délibération.

Impacts financiers

En fonctionnement : la dépense correspondante sera imputée sur les crédits ouverts par le budget primitif 2018, chapitre 65 "autres charges de gestion courante" article 6574 "subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé".

En investissement : la dépense correspondante sera imputée sur les crédits ouverts par le budget primitif 2018, chapitre 204 "subventions d'équipement versées" article 20422 "subventions d'équipement aux personnes de droit privé – bâtiments et installations".

**Conventions et avenants avec des
organismes de droit privé bénéficiaires d'une subvention**

Nom de l'association	Date de la convention	N° de l'avenant	Objet de l'acompte	Montant de la convention ou de l'avenant à voter	Montant total de la subvention 2018
Compagnie Artphonème	19/02/18	1-2018	Projet « voix mêlées »	3 000,00	27 000,00
Maison des Jeunes et de la Culture	19/02/18	1-2018	- Printemps des écritures - Espace d'un été	10 000,00 2 850,00 20 000,00	301 850,00
ALFA3A	28/02/18	1-2018	Accueil de jeunes sportifs	100 000,00	374 100,00
Bourg-en-Bresse Ain Cyclisme (BAC)	08/01/16	2-2018	- réalisation de l'activité - organisation course cycliste : Bourg-ville partenaire-Bourg - organisation course cycliste : courses jeunes - organisation course cycliste : Bourg-Arbent-Bourg	9 500,00 2 500,00 3 000,00 7 000,00	46 800,00
Bourg Sport Equestre	09/07/07	1-2018	Manifestation Jumping international	29 450,00	29 450,00
Bourg Tennis pays de l'Ain	Après la date de validation du Conseil Municipal	-	Organisation du grand prix international de tennis	15 000,00	15 000,00
Club de Natation de Bourg-en-Bresse (CNB)	02/01/15	2-2018	- réalisation de l'activité - réalisation de l'activité haut niveau - organisation du championnat inter-régional de natation synchronisée - organisation de stages - organisation du championnat de France de natation artistique séniors TC et finale jeunes - liaison école - club	1 000,00 8 000,00 500,00 9 000,00 2 000,00 9 351,00	38 851,00
Entente Athlétique Bressane	19/04/17	1-2018	- réalisation de l'activité - réalisation de l'activité haut niveau - organisation de la coupe de l'Ain des poussins - organisation du meeting des lancers - organisation du semi-marathon et du 10 km - liaison école - club	19 000,00 11 400,00 300,00 1 900,00 7 600,00 467,00	40 667,00
Entente Gymnique Bourg-en-Bresse	26/12/17	1-2018	- réalisation de l'activité - réalisation de l'activité haut niveau - manifestation : compétition Auvergne Rhône Alpes - Aide aux salariés	6 650,00 4 700,00 1 000,00 6 700,00	27 550,00

Football Bourg-en-Bresse Péronnas 01 association	08/04/03	2-2018	- réalisation de l'activité - réalisation de l'activité haut niveau - projets du club (développement de la pratique féminine)	12 000,00 8 000,00 2 000,00	40 000,00
Football Bourg-en-Bresse Péronnas 01 SAS	02/01/18	1-2018	- missions d'intérêt général - promotion – communication de la ville - parrainage de match	30 600,00 10 000,00 10 000,00	90 900,00
Jeunesse Laïque Bourg Basket	17/01/18	1-2018	- missions d'intérêt général - actions et supports de communication - match exceptionnel (play-off ou leaders cup) - parrainage d'un march	89 500,00 7 500,00 7 500,00 10 000,00	267 800,00
Jeunesse Laïque	07/01/15	2-2018	- réalisation de l'activité – basket amateur - réalisation de l'activité haut niveau basket amateur - équipe fille – basket amateur - réalisation de l'activité – pétanque - réalisation de l'activité – gym rythmique - réalisation de l'activité haut niveau gym rythmique - aide aux salariés – gym rythmique - organisation des championnats inter départemental des individuels gym rythmique - organisation du championnat départemental des ensembles niveau régional, fédéral et national gym rythmique - réalisation de l'activité – section chorale - réalisation de l'activité – section danse - réalisation de l'activité – section théâtre	17 400,00 8 350,00 950,00 250,00 2 945,00 1 500,00 1 000,00 1 000,00 300,00 400,00 350,00 400,00	47 845,00
Office Municipal des Sports	07/04/15	1-2018	- réalisation de l'activité - manifestation : podiums	19 000,00 1 200,00	20 200,00
Stade Athlétique de Bourg	09/02/04	2-2018	- réalisation de l'activité	15 750,00	23 750,00
OCCE	21/12/17	2-2018	Participation aux projets des écoles	250,00	82 720,00
Société d'Équitation Bressane	14/04/03	2-2018	- réalisation de l'activité - utilisation du centre hippique - aide à l'encadrement – salaire du directeur	4 000,00 3 000,00 29 000,00	54 000,00
Tennis Club de Bourg	03/01/18	1-2018	- réalisation de l'activité - participation aux frais d'entretien et de fonctionnement des locaux (fluides) - maintenance des courts	2 000,00 2 500,00 20 000,00	27 000,00

Union Sportive Bressane Pays de l'Ain Association	08/01/16	2-2018	- réalisation de l'activité - réalisation de l'activité haut niveau - participation aux charges de fluides	18 250,00 4 750,00 3 000,00	41 000,00
SASP Union Sportive Bressane Pays de l'Ain Rugby	21/12/17	1-2018	- réalisation de l'activité - parrainage de match - promotion – communication de la ville - match exceptionnel	4 300,00 7 500,00 8 000,00 7 500,00	98 100,00